

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### AXA IM ACT Biodiversity Equity UCITS ETF EUR (H) Accumulation

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A., filiale du Groupe AXA IM

ISIN IE0003IT72N9

Site Internet : <https://www.axa-im.fr>

Appelez le +33 (0) 1 44 45 85 65 pour plus d'informations

La Central Bank of Ireland est responsable de la supervision d'AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. en lien avec le présent Document d'informations clés.

Ce produit est agréé en Irlande conformément à la Directive OPCVM.

**Date de production du document d'informations clés:** 12/05/2025

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Le produit est une classe action du Compartiment « AXA IM ACT Biodiversity Equity UCITS ETF » (le « fonds ») qui fait partie de l'ICAV « AXA IM ETF ICAV » (l'« ICAV »).

### Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance et pourrait être liquidé dans les conditions indiquées dans les statuts de l'ICAV.

### Objectifs

#### Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds consiste à générer une croissance du capital sur le long terme à partir d'un portefeuille de placements géré de manière active composé d'actions cotés et de titres assimilés, y compris d'entreprises qui agissent en faveur de la biodiversité en réduisant et/ou en limitant l'impact négatif des activités humaines sur la biodiversité.

#### Politique d'investissement

Le fonds est géré de manière active et fait référence à l'indice MSCI AC World Total Return Net (l'« Indicateur de performance ») uniquement à des fins de comparaison. Le Gestionnaire dispose de toute latitude dans la composition du portefeuille du Fonds et peut exposer ce dernier à des entreprises, des pays ou des secteurs qui ne sont pas inclus dans l'Indicateur de performance. L'ampleur dans laquelle le portefeuille et la performance du fonds est susceptible de s'écarter de ceux de l'Indicateur de performance ne fait l'objet d'aucune restriction.

Le fonds cherchera à atteindre ses objectifs d'investissement en investissant dans un portefeuille mondial d'actions cotées et de titres assimilables d'entreprises de toute capitalisation boursière et qui seront cotés ou négociés sur des Marchés réglementés. Le fonds pourra investir jusqu'à hauteur de 10 % dans des actions A chinoises cotées par l'intermédiaire du programme Shanghai-Hong Kong Stock Connect et, au total, pourra investir jusqu'à hauteur de 25 % de son actif net dans des actions et/ou des titres assimilables d'entreprises de marchés émergents. Le fonds vise à soutenir les Objectifs de développement durable des Nations Unies (« ODD ») en mettant l'accent sur l'eau propre et l'assainissement (ODD-6), la consommation responsable (ODD-12), la vie aquatique (ODD-14) et la vie terrestre (ODD-15).

L'univers d'investissement initial est le MSCI ACWI Investable Market Index (IMI), mais le fonds est géré de manière active et l'ampleur dans laquelle le portefeuille et/ou la performance du Fonds sont susceptibles de s'écarter de ceux de cet univers d'investissement initial ne fait l'objet d'aucune restriction. Pour sélectionner les titres à partir de cet univers d'investissement initial, le Gestionnaire s'appuie sur une combinaison d'analyse qualitative et quantitative pour identifier des entreprises présentant des fondamentaux d'investissement attractifs et se concentre essentiellement sur celles qui offrent des solutions permettant de lutter contre la perte de biodiversité et ciblant la pollution des terres et des eaux, la dégradation des sols, la protection de la faune et de la flore, la désertification et la surconsommation, déterminé en utilisant des données externes et internes d'alignement sur les ODD pour mesurer les contributions des entreprises aux ODD ciblés. En outre, des entreprises dont les produits et services apportent des solutions qui soutiennent la préservation de la biodiversité sont identifiées en utilisant des données qualitatives et quantitatives externes et internes et en s'appuyant sur l'approche d'évaluation d'impact du Gestionnaire pour les actifs cotés. Le fonds cherche également à investir dans des entreprises de tous secteurs qui soutiennent les ODD ciblés grâce à la qualité de leurs opérations tout en minimisant les externalités néfastes à la biodiversité. Le fonds est également tenu d'adopter à tout moment une approche « sélective » d'investissement environnemental responsable, qui consiste à réduire l'univers d'investissement initial d'au moins 20 % via l'exclusion d'émetteurs en fonction de leur contribution aux ODD 6, 12, 14 et 15. En outre, dans le cadre du processus de sélection de titres, le Gestionnaire est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de normes ESG

d'AXA IM, à l'exception des produits dérivés et des OPC sous-jacents éligibles, tel que décrit dans les documents disponibles sur le site Internet : <https://www.axa-im.com/our-policies>. Le Gestionnaire applique également les exclusions relatives aux Indices de référence alignés sur l'Accord de Paris (PAB) telles que définies dans le Règlement délégué (CDR (UE) 2020/1818), comme décrit plus en détail dans le supplément et l'Annexe SFDR. L'analyse ESG au niveau du portefeuille couvre au minimum 90 % de l'actif net du fonds, à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics, des liquidités et des actifs solidaires.

Les données ESG utilisées dans le cadre du processus d'investissement reposent sur des méthodes ESG s'appuyant en partie sur des données de tiers, et qui dans certains cas sont développées en interne. Elles sont subjectives et peuvent changer dans le temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, il pourrait être difficile de comparer la stratégie d'investissement à d'autres stratégies d'investissement qui utilisent également des critères ESG et un reporting ESG. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles qui incluent des critères de développement durable peuvent employer des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul est susceptible d'être différente. Les méthodologies ESG du Gestionnaire financier décrites dans ce document pourront évoluer au fil du temps pour prendre en compte l'éventuelle amélioration de la disponibilité et de la fiabilité des données, les éventuelles évolutions de la réglementation ou d'autres cadres ou initiatives externes, entre autres.

Le fonds peut également investir jusqu'à hauteur de 10 % dans des instruments du marché monétaire et jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM et/ou des OPC.

Des produits dérivés peuvent être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille, d'investissement ou de couverture.

Le fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

L'objectif de la Classe d'Actions est la couverture du risque de change découlant de l'écart entre la devise de référence du Fonds et la devise de cette Classe d'Actions via le recours à des instruments dérivés, tout en conservant l'allocation définie au titre de la Politique d'investissement du Fonds.

#### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Acc), le dividende est réinvesti.

#### Horizon d'investissement

Le risque et le rendement du produit peuvent varier en fonction de la période de détention prévue. Nous recommandons de détenir ce produit au moins pendant 5 ans.

#### Souscription et Rachat

Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions du fonds quotidiennement, comme décrit plus en détail dans le prospectus. Seuls les Participants autorisés peuvent effectuer des transactions directement auprès du fonds.

#### Investisseurs de détail visés

Le fonds s'adresse aux investisseurs particuliers qui n'ont pas les connaissances financières ou spécifiques requises pour comprendre le fonds, mais qui acceptent le risque de perte totale du capital investi. Il convient aux clients qui souhaitent faire fructifier leur capital et intégrer la dimension ESG. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

#### Dépositaire

STATE STREET CUSTODIAL SERVICES (IRELAND) LIMITED

#### Autres informations

Veuillez vous référer à la section « Autres informations pertinentes » ci-dessous.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, modérés et favorables présentés sont des illustrations utilisant les pires, moyennes et meilleures performances du produit et de l'indice de référence adapté sur les 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de manière sensiblement différente à l'avenir.

Période de détention recommandée:		5 ans	
Exemple d'investissement:		€10 000	
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 070	€2 560
	Rendement annuel moyen	-69.30%	-23.85%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 930	€10 750
	Rendement annuel moyen	-20.70%	1.46%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 120	€17 220
	Rendement annuel moyen	11.20%	11.48%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 460	€21 020
	Rendement annuel moyen	54.60%	16.02%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 12 2023 et 12 2024.

Scénario modéré : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 06 2018 et 06 2023.

Scénario favorable : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 10 2016 et 10 2021.

L'indicateur de référence du Produit a été utilisé pour calculer la performance.

## Que se passe-t-il si AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte d'AXA Investment Managers Paris S.A. En cas de défaillance d'AXA Investment Managers Paris S.A., les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit le cas échéant. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire

- 10 000 EUR sont investis

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	€81	€711
Incidence des coûts annuels (*)	0.8%	0.9% chaque année

(\*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12.39 % avant déduction des coûts et de 11.48 % après déduction des coûts. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

#### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	0% Nous ne facturons pas de frais d'entrée au marché secondaire.*	€0
Coûts de sortie	0% Nous ne facturons pas de frais de sortie au marché secondaire.*	€0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.53% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les frais réels sur l'année passée.	€53
Coûts de transaction	0.28% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€28
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	€0

\*Marché secondaire : Aucun frais d'entrée ne s'applique aux investisseurs qui achètent/vendent des actions du Fonds en bourse. Ces investisseurs paieront/recevront le prix du marché, il est donc possible qu'ils paient plus que la valeur liquidative du Fonds lors de leur achat ou reçoivent moins que la valeur liquidative du Fonds lors de leur vente. Ils pourraient être soumis à des frais de courtage, de transaction et/ou à d'autres frais prélevés par leur intermédiaire (courtier par exemple) et non facturés par le Fonds lui-même ou par sa société de gestion.

Marché primaire : Les participants autorisés qui réalisent des transactions directement auprès du Fonds paient les frais de transaction y afférents et des frais de souscription/rachat de 3% maximum sont susceptibles de s'appliquer.

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée: 5 années

Ce produit n'a pas de période de détention minimale requise, les 5 ans ont été calculés pour être conformes au délai dont le produit peut avoir besoin pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Vous pouvez vendre votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée sans pénalité. La performance ou le risque de votre investissement peuvent être affectés négativement. La section « Que va me coûter cet investissement ? » fournit des informations sur l'impact des frais au fil du temps.

Concernant les modalités relatives aux demandes de rachats, veuillez vous référer à la section « En quoi consiste ce produit ».

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, veuillez vous adresser à tout moment au service client par email en précisant l'objet du message : [client@axa-im.com](mailto:client@axa-im.com)

Par courrier à l'adresse suivante : AXA Investment Managers Paris (Service Client) Tour Majunga - 6, place de la Pyramide 92908 Paris – La Défense cedex – France.

Par téléphone : +33 (0) 1 44 45 85 65

Si vous avez souscrit à l'un de nos OPC sur le conseil d'un intermédiaire n'appartenant pas au Groupe AXA Investment Managers, nous vous recommandons de déposer votre réclamation directement auprès de cet établissement.

## Autres informations pertinentes

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, les rapports semestriels ultérieurs et la dernière Valeur nette d'inventaire auprès de l'Administrateur du Fonds : STATE STREET FUND SERVICES (IRELAND) LIMITED et depuis la page <https://funds.axa-im.com/>. Ces documents sont disponibles gratuitement.

Pour plus d'informations sur la performance du produit jusqu'à 10 ans et les calculs précédents de scénarios de performance, veuillez consulter le site Internet : <https://funds.axa-im.com/>.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.